



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE BUREAU
DU MARDI 12 SEPTEMBRE 2017
SALLE DE REUNION DE LA CMCAS DE MELUN

.....
C.R.N°96

PRESENTS MESSIEUX : CLEQUIN J.PIERRE, MENARD JACKY, ELLUL SIMON, HAAS DANIEL,
JONARD ALAIN.

PRESENTE MADAME : MEROT MUGUETTE.

-
- ORDRE DU JOUR** :
- 1) APPROBATION DU CR N° 95.
 - 2) VIE DES SECTIONS.
 - 3) REFLECTION SUR LES SECTIONS AYANT QU'UNE PERSONNE
POUR GERER CELLES-CI.
 - 4) POINT FINANCIER.
 - 5) QUESTIONS DIVERSES.

.....
LA SEANCE A DEBUTE A 17 H 00.
.....

1) APPROBATION DU CR N° 95 :

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est approuvé par le bureau.

2) VIE DES SECTIONS :

SECTION FOOTBALL DES RENARDIERES :

La section arrête le championnat du dimanche matin suite à un manque d'effectif.

Mais quelques joueurs remonteront peut être une activité de loisirs.



Arrêt de la section en 2018.

SECTION FITNESS :

La présidente partant à la retraite démissionne , mais la section continuera sous la présidence de CHRISTOPHE MERIEUX .

SECTION V.T.T. :

Suite aux mutations de Mr et Mme DUCROS président et trésorière , la section sera reprise par des membres extérieurs aux IEG jusqu'à la fin de l'année.

Pour le moment , aucun des « ayant droit ou ouvrant droit » de la section ne veulent assurer le poste de président.

J.PIERRE CLEQUIN va relancer la section pour que le futur bureau soit OD / AD .

SECTION ZUMBA :

Nous avons relancée la présidente pour la fermeture de la section.

La présidente avait un rendez-vous avec la banque pour clôturé les comptes .

J.PIERRE CLEQUIN va demander les résultats de cette entrevue (en attente).

Arrêt de cette section en 2017.

SECTION COURSE A PIEDS :

Nous avons reçu un courrier et un chèque de monsieur F. DELABROUILLE.

C'est presque ok , mais manque juste le bilan de clôture .

Nous avons reçu un chèque de trésorerie de 295,55 € qui pour régler 108,00 € de cotisation et 187,55 € de solde du club .

J.PIERRE CLEQUIN va relancer le président pour l'envoi du restant des document de clôture.

Arrêt de cette section en 2017 .



SECTION YOGA :

Le club de YOGA des RENARDIERES est en phase de recrutement d'un nouveau professeur .

La personne identifiée souhaiterait se faire payer via son association (et pas directement comme nous faisons avec le précédent qui avait une structure d'auto-entrepreneur) .

Le bureau propose que la section YOGA établisse une convention de prestation avec le club du professeur , comme le fait le Tennis avec le club de Montereau .

DANIEL HAAS peut vous fournir le modèle de la convention utilisée par le Tennis .

SECTION PLONGEE :

SIMON a relevé dans la presse des information sur la commune de DAMMARIE LES LYS pour la piscine municipale.

Celle-ci ferme ses portes du Lundi 12 Septembre pour 2 mois .

Des travaux sont prévus et la réouverture se fera début le mois de Novembre 2017 .

J.PIERRE CLEQUIN va contacter la section pour connaître, (la fermeture temporaire de la piscine) et comment la section envisage le fonctionnement de son début de saison pour ses entraînements .

3) REFLECTION SUR LES SECTIONS AYANT QU'UNE PERSONNE POUR GERER CELLE-CI :

Devant la recrudescence des sections n'ayant qu'une seule personne pour assurer les fonctions de Président / Trésorier / Secrétaire , le bureau souhaite mettre un terme à cette pratique pour plusieurs raisons.

1) La garantie de l'intégrité de la sécurité financière.
2) La constitution d'un bureau pour les sections avec à minima un Président et un Trésorier est imposé pour sa création. IL n'y a aucune raison que cela évolue ensuite même si le bureau du COSEG accepte certaine situation transitoire pour le bien des sections.

3) Le partage des taches de fonctionnement d'une section implique un engagement



réel des adhérents et les échanges ne peuvent que dynamiser la vie de la section.

4) C'est le respect des textes en vigueur (Art 9 du Règlement Intérieur).

IL est acté que les sections qui n'auront pas un Trésorier et un Président (ou responsable Ou correspondant ou) clairement identifiés, l'activité de la section ne sera pas reconduite

4) POINT FINANCIER :

IL y a toujours des relevés de banque qui arrivent à Melun....STEP , TENNIS , STRETCHING , BADMINTON . Le bureau du COSEG ayant adressé en JUIN dernier un courrier (exemplaire d'une section en PJ) à chacune des banques, courrier qui spécifiait les noms des personnes pour qui le Président donnait procuration (Président et Trésorier des sections).

Pour les sections dont les relevés sont toujours mal adressés, il est peut-être nécessaire que vous vous rapprochez de votre agence en faisant référence à ce courrier...

Chèque de clôture de la section course à pied de 295,55 €

SECTION VTT :

N'a pas payé sa cotisation COSEG . La part du CG77 lui a été versée comme aux autres sections bénéficiaires.

SECTION TENNIS :

Après relance la section a payé sa cotisation.

SECTION PLONGEE :

Aucun paiement de fait pour la convention de 09/2016 à 09/2017 avec la mairie de DAMMARIE LES LYS. On a renvoyé le bon à payer du 1^{er} trimestre mais la perception n'a pas renvoyé ensuite la demande de paiement. Les bons à payer des 2 autres trimestres



n'ont pas été envoyés au bureau pour validation.

5) QUESTIONS DIVERSES :

Le secrétaire a renvoyé le formulaire de recensement des associations à la ville de MELUN.

J. PIERRE CLEQUIN va voir M. TAVERNIER du CREDIT AGRICOLE pour savoir où en est le traitement du courrier adressé en Juin afin d'appuyer la démarche qui est demandée aux sections de faire.

LA SEANCE EST LEVEE A 19 h 00.

Prochaine réunion le 06 NOVEMBRE 2017 à 18 h 00.

LE SECRETAIRE

ELLUL SIMON

LE PRESIDENT

CLEQUIN J. PIERRE

Caisse d'Action Sociale
Action
Personnel des Industries Électrique
Électrique
C.A.S. de Seine-et-Marne
C.A.S. de Seine-et-Marne